

Étampes, le 6 mai 2020

Monsieur le Maire,

Le 13 avril dernier, dans son adresse aux Français, le Président de la République a déclaré : « *A partir du 11 mai, nous rouvrirons progressivement les crèches, les écoles, les collèges et les lycées. C'est pour moi une priorité car la situation actuelle creuse des inégalités. Trop d'enfants, notamment dans les quartiers populaires et dans nos campagnes, sont privés d'école sans avoir accès au numérique et ne peuvent être aidés de la même manière par les parents. Dans cette période, les inégalités de logement, les inégalités entre familles sont encore plus marquées. C'est pourquoi nos enfants doivent pouvoir retrouver le chemin des classes. Le Gouvernement, dans la concertation, aura à aménager des règles particulières : organiser différemment le temps et l'espace, bien protéger nos enseignants et nos enfants, avec le matériel nécessaire.* »

Depuis 23 jours, les maires de France savent donc qu'ils ont à préparer, en lien avec les différents services concernés, les conditions matérielles favorables pour l'accueil des élèves à partir du 11 mai, dans les établissements relevant de leur compétence.

Comme tous les parents d'élèves étampoisiens, j'ai reçu un sondage effectué par l'intermédiaire de l'école de ma fille. J'ai répondu à cette excellente initiative portée par vos services, comme tous les parents sans doute, afin que la commune puisse moduler les travaux, mesures techniques, aménagements des lieux, organisation du travail des agents communaux à mettre en œuvre dans chaque école en fonction des effectifs prévisibles.

Beaucoup de parents étaient donc, jusqu'à peu, rassurés sur le fait que l'ouverture aurait bien lieu à partir du 11 mai, sur la base du volontariat des parents, selon des modalités de fonctionnement encore inconnues.

Vendredi 8 mai étant jour férié, nous sommes à 2 jours ouvrés du 11 mai.

Comme tous les parents, n'ayant reçu aucune information municipale, j'ai essayé d'en trouver.

Lorsqu'on appelle les services municipaux, malgré leur bonne volonté évidente, il est impossible d'obtenir une information claire et concrète. Leur silence, lié à leur devoir de réserve, en dit long.

Et on ne peut que constater qu'aucune décision n'a encore été arrêtée et déduire que vous n'avez encore ordonné aucune mesure particulière dans les écoles de la commune.

Je suis convaincu que si vos collaborateurs en charge des affaires scolaires, de l'entretien des écoles, des ATSEM, de la restauration, de la sécurité aux abords des écoles, des services techniques avaient reçu des directives claires et pragmatiques par la voie hiérarchique, tout serait prêt. Ils sont dévoués, compétents et ne demandent qu'à remplir leur mission de service public.

Aujourd'hui, tout le monde semble suspendu à une décision du maire. Il ne faut pas être devin pour conclure que la décision sera de fait, et par défaut, de ne pas ouvrir les écoles faute d'avoir utilisé les 23 derniers jours à bon escient pour y parvenir.

Peut-être que je me trompe et que je suis trop pessimiste... Mais pour le moins, une information aux familles est indispensable.

Ce matin même encore, aucune information sur ce sujet d'importance sur le site Internet de la commune ou sur sa page Facebook®.

Comment voulez-vous que les Étampoisiens s'organisent ? Certains comptent sur l'ouverture des écoles. Vont-ils apprendre aujourd'hui, demain, ou lundi en venant à l'école qu'elle restera finalement fermée ? Comment vont-ils expliquer à leur employeur qu'ils doivent finalement rester à la maison pour garder leur enfant ?

Où vont-ils enfin savoir d'ici lundi, comment se passera le temps scolaire, s'il y aura des accueils avant et après l'école, comment sera organisée la restauration éventuelle des enfants et tant de questions légitimes que se posent les parents.

Déconfinement ne veut pas dire désorganisation. Lorsqu'on a à prendre une décision, on la prend et on la fait appliquer. Je ne sais pas si vous êtes favorable ou non, par principe, à l'ouverture des écoles le 11 mai.

Personnellement, je suis contre car le gouvernement a décidé de ne pas suivre l'avis de son propre Conseil scientifique.

J'ai donc voté contre le plan de déconfinement présenté par le Premier ministre. J'ai rendu publique ma position et je l'assume.

Quelle que soit votre décision, elle ne fera pas l'unanimité. Mais rien n'est pire que de ne rien décider, et de laisser les habitants et vos agents dans le flou total.

En tant que simple parent, j'aimerais avoir déjà trouvé réponse à mes questions depuis quelques jours dans les supports de communication municipaux.

En tant que député, je suis le réceptacle du questionnement et de l'inquiétude de très nombreuses familles qui n'ont pas pu obtenir de réponse auprès du maire.

Je m'en fais aujourd'hui l'interprète et espère que vous les éclairerez dès réception.

